



Ville de
Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL
Ce 18 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 18 décembre 2023 à 19h00.

Présents :

M. Denis Blais	maire
M. Donald Baril	Conseiller no.1
Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.2
Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
Mme Véronique Drouin.	Conseillère no.4
Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5
Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Denis Blais, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00, M. Denis Blais préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉS.223-2023 Sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Chantal Provencher, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



Ville de
Duparquet

VILLE DE DUPARQUET

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Lundi 18 décembre 2023 à 19h00

à la salle du conseil de ville à l'Hôtel de ville au 86, rue principale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU BUDGET 2024
4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024, 2025 ET 2026
5. PAROLE AU PUBLIC
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
3. ADOPTION DES PROCES VERBAUX
3. ADOPTION DU BUDGET 2024

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 5 décembre par la conseillère Mme Chantal Provencher et que tous les conseillers et conseillères ont reçu copie du budget. Le maire en fait la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter le budget 2024 tel que présenté ci-dessous :

BUDGET 2024

PRÉVISION DES REVENUS

Taxe foncière générale (incluant éclairage & police)	575 919 \$
Eau (Service d'aqueduc)	51 830 \$
Matières résiduelles	115 500 \$
Traitement des eaux usées	63 860 \$
Prévention des incendies	77 914 \$
Tarifification - ave Du Boisé - taux	17 933 \$
Sous-total des revenus par la taxation	902 956 \$
Paiement tenant lieu de taxes	32 033
Recettes de sources locales	28 916
Imposition des droits	26 500
Intérêts	8 000
Autres revenus	22 145
Transfert de droits	74 690
Transfert entente de partage	13 601 \$
TOTAL DES REVENUS	205 885 \$
	1 108 841 \$

PRÉVISION DES DÉPENSES

Administration générale	357 968 \$
Sécurité publique	137 282 \$
Transport routier	233 506 \$
Hygiène du milieu	232 533 \$
Santé & bien-être	9 283 \$
Aménagement, urbanisme	33 893 \$
Loisirs & culture	56 186 \$
Frais de financement	29 859 \$
Remboursement de capital	51 781 \$
Affectation de surplus	(33 450 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	1 108 841 \$

RÉS.225-2023 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024, 2025 ET 2026

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 5 décembre par la conseillère Mme Chantal Provencher et que tous les conseillers et conseillères ont reçu copie du plan triennal. Le maire en fait la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par le conseiller M. Donald Baril, il est unanimement résolu d'adopter le plan triennal 2024-2025-2026.

Année 2024

417 000\$

- Remplacement Petite station de pompage 232 000\$
- Réparation de la caserne 75 000\$
- Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussés 30 000\$
- Stratégie d'économie d'eau potable (poursuite) 30 000\$
(Installation de compteurs d'eau (20 résidents & 11 commerces)
- Asphalage de la Patinoire 50 000\$

Année 2025

230 000\$

- Station lavage bateau 30 000\$
- Mise aux normes 100 000\$
- Mise à niveau 100 000\$

Année 2026

200 000\$

- Mise aux normes 100 000\$
- Mise à niveau 100 000\$

5. PAROLE AU PUBLIC

RÉS.226-2023 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroffei, secondé par a conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu que la séance soit levée à 19h10.



Denis Blais
Maire



Chantal Poirier
Directrice générale
Greffière-trésorière